



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2026,
À 13 h 30, TENUE À LA SALLE DU
CAFÉ DÉLICES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

SONT PRÉSENTS :

André Elliott
Président

Roger Dickey
Conseiller

Steve Bouchard
Conseiller

Nathalie Simard
Conseillère

Daniel Vandal
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Kelly-Ann Shea, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Kelly-Ann Shea agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 13 h 33.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

V-491-LV-2980

1. Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 10 décembre et du 16 décembre 2025;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 22 janvier 2026;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Dépôt du procès-verbal de correction des séances extraordinaires du 10 décembre et du 16 décembre 2025;
6. Augmentation salariale du personnel temps plein et du personnel temps partiel permanent;
7. Augmentation salariale des membres du conseil;
8. Nomination d'un signataire concernant l'Entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA Abitibi-Ouest pour l'année 2026;
9. Contribution financière pour l'année 2025 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon;
10. Demande d'aide financière du Club de l'Âge D'or de Val-Paradis;
11. Demande d'aide financière pour le 90^e anniversaire de Villebois;
12. Divers;
13. Période de questions;
14. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V-491-LV-2981

2. Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 10 décembre et du 16 décembre 2025

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} NATHALIE SIMARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances extraordinaires du 10 décembre et du 16 décembre 2025 tels que rédigés;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

V-491-LV-2982

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 22 janvier 2026

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 22 janvier 2026 de la Localité de Villebois pour un montant total de 68 971,99 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 22 janvier 2026.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Kelly-Ann Shea, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Kelly-Ann Shea
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dépôt du procès-verbal de correction des séances extraordinaires du 10 décembre et du 16 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du règlement de taxation 2026, une erreur matérielle s'est glissée dans le numéro de règlement inscrit aux procès-verbaux. Il a été mentionné par erreur que le règlement portait le n° 126, alors qu'il aurait dû porter le n° 127.

V-491-LV-2983

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU :

QUE toute mention du « Règlement n° 126 » relativement au règlement de taxation 2026 soit remplacée par « Règlement n° 127 »;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

QUE le tout est fait conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* afin de refléter fidèlement la résolution adoptée et d'assurer la conformité des documents officiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Augmentation salariale du personnel temps plein et du personnel temps partiel permanent

V-491-LV-2984

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une augmentation salariale de 2 % au personnel à temps plein et au personnel à temps partiel permanent.

QUE cette augmentation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Augmentation salariale des membres du conseil

V-491-LV-2985

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} NATHALIE SIMARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une augmentation de 2 % à tous les membres du conseil;

QUE cette augmentation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nomination d'un signataire concernant l'Entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA Abitibi-Ouest pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QUE la SPCA Abitibi-Ouest a déposé une proposition d'Entente de service pour le contrôle des animaux;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

V-491-LV-2986

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont analysé la proposition d'Entente de service pour le contrôle des animaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir un service concernant le contrôle des animaux.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DUMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Kelly-Ann Shea à titre de signataire de l'Entente de service concernant le contrôle des animaux, avec la SPCA d'Abitibi-Ouest pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Contribution financière pour l'année 2025 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon**

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire 2025, les membres du conseil ont accordé une contribution financière de 2 290 \$ pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km à 600 \$ du kilomètre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'entériner cette décision.

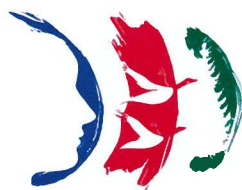
SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} NATHALIE SIMARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER au Regroupement des propriétaires du lac Turgeon une aide financière n'excédant pas la somme de 600 \$/km pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km;

DE DEMANDER au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de contribuer pour un montant égal à celui de la Localité;

QUE cette somme soit défrayée à même le code budgétaire 02-62100-974 pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

10. Demande d'aide financière du Club de l'Âge D'or de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge D'or de Val-Paradis a procédé à une demande d'aide financière pour leurs activités de 2026.

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge D'or de Val-Paradis est ouvert à tous les citoyens VVB, incluant Villebois.

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL VANDAL DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} NATHALIE SIMARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER un montant de 500 \$ à l'organisme.

QUE ce montant soit débité directement dans le compte de grand livre 02 62 100 974 Aides aux OBNL — projets spéciaux pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Demande d'aide financière pour le 90^e anniversaire de Villebois

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement social de Villebois demande une aide financière pour l'organisation du 90^e anniversaire de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE M. Roger Dickey s'oppose à cette demande en l'absence de reddition de comptes.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD DUMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER un montant de 500 \$ au Comité de développement social de Villebois, conditionnellement à la reddition de comptes.

QUE se montant soit débité directement dans le compte de grand livre 02 62 100 974 Aides aux OBNL — projets spéciaux pour l'année 2026.

12. Divers

Aucun nouveau point n'est ajouté à la séance.

V-491-LV-2988

V-491-LV-2989



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

13. Période de questions

Quatorze (14) personnes assistaient à la séance du conseil et les questions portaient sur les sujets suivants :

- Demande de vérification du matériel médical;
- Possibilité de taxes spéciales pour le Lac Turgeon;
- 90^e anniversaire de Villebois;
- Loyer du Centre des femmes de Villebois;
- Subvention;
- Salaire du nouvel employé;
- Demande d'installation d'une borne-fontaine;
- Raison de l'augmentation salariale;
- Projet Duferblantier avancement;
- Comité de développement social de Villebois;
- Dénéigement du gymnase;
- Ponceaux du rang 8 et 9;
- LEET;
- Chauffage de l'édifice municipal;
- Lot intra;
- Comité des pompiers de Normétal;
- Employé saisonnier;
- Demande de vérification des lumières extérieures;
- Activation des caméras;
- Pont du rang 6 et 7.

14. Clôture de la séance

V-491-LV-2990

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BOUCHARD, DUMENT
APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 14 h 44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président suppléant

Secrétaire

Madame Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James